

COMMUNE DE CHAMPROUGIER

DEPARTEMENT DU JURA - CANTON DE POLIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 2 MARS 2012

N° : 08/2012



Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Date de Convocation : 24/02/2012

Date d'Affichage : 06/03/2012

L'an deux mil douze, le deux mars, le Conseil Municipal de la commune de Champrougier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Hervé GIMARET, Maire.

Présents : GIMARET Hervé – GUYON Jean-Pierre – MOZER Alexandre – FEVRE Gisèle – HENRY Jean-Michel – MACHARD Yves – BOIVIN Christian – GIROUD Anne – MAITRE Gilles

Absents excusés : THIBAUD Christelle – PANOUILLOT Jérémy

Secrétaire de séance : MOZER Alexandre

Demande du bénéfice de l'article L.11 du Code Forestier au titre de Natura 2000

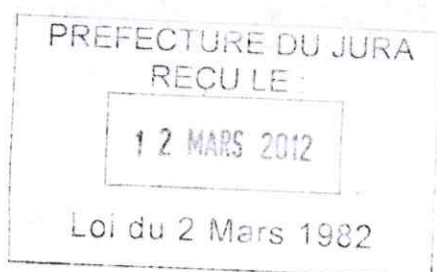
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré favorablement au projet de révision d'aménagement de la forêt communale de Champrougier présenté par l'Office National des Forêts,

- donne mandat à l'Office National des Forêts de demander, en son nom, l'application des dispositions de l'alinéa 2 de l'article L.11 du Code Forestier pour cet aménagement, au titre de la législation propre aux sites Natura 2000.

Délibération rendue exécutoire après :

Publication du : 06/03/2012

Et envoi en Préfecture du : 06/03/2012



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

